

Attestation d'assurance architecte 2009

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification MAF : 35885/F/21

N° d'inscription national à l'Ordre : 035212

Une police N° : 130756/B

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2009 au 31/12/2009

N° d'édition d'attestation : 200915587

La garantie du contrat s'applique aux opérations dont le coût prévisionnel des travaux n'excède pas 20 000 000,00 € hors taxes et qui sont réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre mer.

M. GILLES BLANCHARD
Architecte

allée des boutiques

05330 CHANTEMERLE

Fait à Paris le : 1er janvier 2009

La Mutuelle des Architectes Français assurances



M. Blanchard